

LES QUÉBÉCOIS ET LA RETRAITE

Du rêve à la réalité

« Les Québécois ont compris qu'ils doivent commencer tôt à épargner pour la retraite. Plusieurs ont des régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER), même les jeunes. Malheureusement, ils ne savent pas où ils s'en vont. »

C'est le constat général que fait Nathalie Madore, chef du Service des statistiques et des sondages à la Régie des rentes du Québec (RRQ) et chargée de projet du comité Enquêtes et sondages de Question retraite¹ à la suite d'un sondage réalisé par la firme de sondage SOM auprès de 2 400 Québécois².

L'INTÉRÊT Y EST

Près de 70 % des répondants s'intéressent assez ou beaucoup à la planification de la retraite. La majorité des répondants s'entendent pour dire qu'il faut commencer tôt à économiser. La majeure partie des répondants pensent également que la sécurité financière à la retraite est d'abord la responsabilité des travailleurs, bien que l'État et, dans une moindre mesure, l'employeur aient un rôle à jouer pour aider les épargnants.

Toutefois, les gens épargnent pour épargner, sans avoir un objectif précis ni une idée claire de ce que sera la retraite. Un travailleur sur trois de 40 ans et plus a une idée plutôt vague de ce qu'il aura comme revenu à la retraite. « On s'attendrait plutôt à ce que cette catégorie de personnes soit un peu plus au fait de ce qui l'attend », remarque Nathalie Madore.

Un répondant sur deux parmi les non-retraités n'a aucune idée de la proportion de ses revenus actuels qui sera nécessaire à la retraite. Une personne sur trois pense qu'elle pourra bien vivre avec moins de 60 % de son salaire alors qu'en général une bonne planification vise à obtenir entre 60 % et 80 % des revenus d'emploi une fois à la retraite, selon le niveau de vie que la personne veut maintenir.

INSOUCIANCE ET VISION IDYLLIQUE

L'insouciance semble toujours aussi à la mode. « Environ trois personnes sur quatre ne s'inquiètent pas trop pour leur retraite, précise Nathalie Madore. « Plusieurs ont une vision un peu idyllique de la retraite au début de la cinquantaine, note-t-elle. Or, les réponses des retraités à notre enquête donnent un tableau différent. »

Ainsi, ceux qui prennent leur retraite entre 50 et 55 ans le font souvent (près d'une fois sur deux) parce qu'ils sont obligés de le faire plutôt qu'au moment où ils le souhaitaient. Bonne nouvelle? Pas vraiment, puisque le fait de prendre obligatoirement sa retraite deux ou trois ans plus tôt peut signifier quelques milliers de dollars en moins par année. « Se retirer plus rapidement que prévu n'est donc pas un événement ex-



ceptionnel, remarque Nathalie Madore. Ce résultat montre l'importance d'avoir un plan B, de planifier avec des hypothèses réalistes. »

En somme, les Québécois ont bien intégré la première étape de la planification de la retraite: épargner tôt. Il leur reste toutefois à parfaire leur démarche, à mieux structurer leurs efforts. « Il y a beaucoup d'éducation à faire auprès des gens pour leur expliquer, entre autres, les sources possibles de revenus à la retraite », relève Nathalie Madore. En fait, 14 % des répondants sont incapables de nommer spontanément une seule des sources de revenu possibles à la retraite.

RETRAITE PROGRESSIVE OU RETARDÉE ?

« Une nouvelle conception de la retraite se dessine, perçoit Nathalie Madore. Les gens n'y voient plus nécessairement une rupture totale avec le marché du travail. » Selon l'enquête, 55 % des Québécois aspirent fortement à prendre une retraite progressive, c'est-à-dire à réduire progressivement leur temps de travail.

« Une bonne planification vise à obtenir entre 60 % et 80 % des revenus d'emploi une fois à la retraite. »

« La perception qu'ont les salariés québécois de la retraite progressive n'est pas la même que celle des employeurs », prévient Nathalie Madore.

1. Question retraite est un groupement d'organismes publics et privés dédié à la promotion de la sécurité financière à la retraite.

2. Le sondage a été réalisé pour le compte de Question retraite, de la Régie des rentes du Québec et de la Chaire Groupe Investors en planification financière de l'Université Laval. Les entrevues téléphoniques ont eu lieu en décembre 2007 et janvier 2008, soit au cœur de la saison des REER. Les 2 400 répondants étaient répartis également en trois groupes d'âge. Les intervieweurs ont sondé autant des retraités que des non-retraités.



Les gens prennent leur retraite plus tôt que prévu en raison...

- ... d'une détérioration de l'état de santé (22%)
- ... d'une perte de leur emploi ou d'une retraite forcée (12%)
- ... de l'atteinte de l'âge de la retraite (12%)
- ... d'un désintérêt chronique pour leur travail (11%)

Par exemple, si une personne avait prévu se retirer totalement à 60 ans, elle optera pour une retraite progressive à partir de 57 ans. L'employeur voit plutôt la retraite progressive comme un moyen de conserver cette personne jusqu'à 63 ans.

Cela étant dit, la retraite progressive n'est pas encore une réalité. Ainsi, 18% des retraités ont pu profiter de la retraite progressive, alors que près de deux retraités sur trois (63%) ont connu une rupture brusque et définitive avec le marché du travail.

Qu'elle soit totale, partielle ou progressive, la retraite exigera toujours un minimum de planification. Et ça, les Québécois semblent toujours un peu réticents à y mettre les efforts nécessaires. **D**

Un niveau de vie stable ?

La majorité des non-retraités (61%) s'attendent à ce que leur niveau de vie reste stable à la retraite. Environ un sur cinq (21%) croit qu'il se détériorera et 16%, qu'il s'améliorera.

La majorité des retraités disent effectivement avoir maintenu leur niveau de vie à la retraite. Par contre, plus d'un sur cinq (22%) estime que son niveau de vie s'est détérioré. Plus de la moitié d'entre eux n'avaient pas vu venir le coup et un tiers ne peuvent expliquer pourquoi leur situation a périclité. Mauvaises prévisions et maladies occupent les deux premiers rangs des raisons évoquées.

L'INVESTISSEMENT PAR VERSEMENTS PÉRIODIQUES



Une stratégie gagnante...

Adapté à votre rythme de vie, l'investissement par versements périodiques vous permet d'économiser plus facilement pour la réalisation de vos projets ou pour faire fructifier vos investissements en prévision de votre retraite.

... QUI NÉCESSITE PEU D'EFFORTS

Vos versements sont prélevés dans votre compte chaque semaine, chaque mois ou selon la fréquence de votre choix. La fréquence et le montant de vos investissements peuvent être modifiés par la suite au besoin et en tout temps. Tout se fait automatiquement, sans que vous ayez à vous déplacer ni à effectuer de transactions répétitives.

Vos investissements sous forme de versements périodiques peuvent se faire dans un régime enregistré d'épargne-retraite (REER), un régime enregistré d'épargne-études (REEE) ou dans un compte non enregistré.

... QUI PROCURE BIEN DES AVANTAGES

L'investissement par versements périodiques :

- Facilite votre cotisation à votre REER puisque vous investissez régulièrement durant l'année, presque sans vous en rendre compte!
- Vous assure une présence constante sur les marchés et vous permet de maintenir votre stratégie à long terme.
- Vous évite de prendre des décisions sous le coup de l'émotion.
- Vous fait pleinement profiter des occasions qu'offrent les fluctuations des marchés.

Une somme, même modeste, investie régulièrement, peut donner des résultats étonnants puisque vous bénéficiez du rendement sur les sommes investies tout au long de l'année plutôt qu'à la fin de l'année.

Informez-vous auprès de votre conseiller pour obtenir une simulation personnalisée vous démontrant ce que vous pourrez accumuler en investissant par versements périodiques.